

COMPTE-RENDU RÉUNION DES FORMATRICES ET FORMATEURS BENEVOLES

DU lundi 4 avril 2022

PRÉSENTS : Maïette, Hélène, Agnès, Eloïse, Marie-Antoinette, Annie, Marie-Claude, Catherine G., Solange, Danièle, Marie-Line, Sally, Didier R., Patricia, Jack, Marie-Ange, Arnaud, Véronique.

Maïette accueille tous les présents avec un mot spécial de bienvenue à Jack, nouveau formateur au Sanitas, qui reprend le cours du soir momentanément interrompu. Un rapide tour de table est fait pour que chacun se présente.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Les nouvelles courantes
- 2- Formation : la négation en français
- 3- Discussion autour de l'arrivée des Ukrainiens et de leurs éventuelles inscriptions à l'AFCM.

1- Les nouvelles courantes :

Le premier conseil d'administration de l'AFCM a eu lieu le 28 mars dernier. Cela a permis à Marie-Ange de motiver sa demande d'entrée au CA, préalablement communiquée par écrit. Son admission a été votée à l'unanimité.

La sortie de fin d'année en grand groupe, avec tous les formateurs et apprenants, en bus, sur une journée, comme en 2017, 2018 et 2019 (respectivement à Azay-le-Rideau, Candé et L'Islette), n'aura pas lieu encore cette année. Au vu des restrictions encore imposées il n'y a pas si longtemps, un tel événement générerait dans ce contexte des conditions d'organisation qui semblent encore trop floues.

Chaque antenne, ou chaque groupe, est cependant vivement encouragé à organiser une sortie en plus petit comité, avec les apprenants et formateurs, selon les possibilités et les envies de chacun. Agnès rappelle que des titres de transports (bus et tram / Fil Bleu) sont disponibles à l'AFCM, et qu'il est bon de nous informer de vos envies de sortie qui peuvent être facilitées par des partenariats déjà existants (Musée des Beaux Arts, du Compagnonnage, muséum d'histoire naturelle, CCOD ...).

La fin des cours est fixée au vendredi 1er juillet 2022. Pas de cours le vendredi de l'Ascension.

Le mois de ramadan a commencé, il en découlera malheureusement quelques absences, alors que les apprenants sont censés maintenir leur participation malgré tout. Il peut être bon de le leur rappeler.

Pour la partie « **formation** » de la prochaine réunion des formateurs (20 mai), il est demandé aux utilisateurs de jeux de société, journaux, livres en français facile, jeux les Z'Experts, etc., de témoigner de leurs **diverses expériences pédagogiques** en explicitant la manière dont ils ont appréhendé les outils mis à leur disposition avec les apprenants, soit en respectant les règles, soit en les adaptant ou en se les réappropriant de manière différente...

Il faudra pour cela prévenir Agnès de son envie de participer afin d'organiser cette intervention.

2- Formation : la négation en français (*support en pièce jointe*)

Maiette présente et développe le sujet en faisant la distinction entre deux formes de négation :

- La négation grammaticale qui s'exprime dans la construction de la phrase
- La négation lexicale qui s'exprime dans un mot

3- L'arrivée des Ukrainiens

Hélène prend la parole. L'arrivée en France d'Ukrainiens fuyant leur pays suite à la guerre qui oppose l'Ukraine à la Russie pose question quant à la façon dont des cours de français vont leur être proposés, ou non.

Pour l'heure, ni la Métropole ni la Ville ne sont intervenues pour demander à l'AFCM de s'investir pour accueillir ces nouveaux migrants. A ce jour, seule La Croix-Rouge nous a informés qu'elle prenait en charge au camping de la Ville aux Dames 55 personnes, et qu'outre l'hébergement, un apprentissage du français leur était proposé.

Dernièrement toutefois, une dizaine d'Ukrainiens hébergés individuellement dans des familles françaises se sont spontanément adressés à l'AFCM pour demander des cours de français.

Pour rappel, l'association s'occupe de migrants qui veulent s'installer en France durablement ce qui n'est a priori pas le cas des Ukrainiens qui, à plus ou moins long terme, rentreront chez eux, ou tout au moins le souhaitent ; le statut qui leur a été accordé confirme d'ailleurs cet état d'esprit. Il diffère en effet de celui accordé habituellement aux autres migrants que nous accueillons qui doivent, s'ils souhaitent être protégés dans un premier temps d'urgence, demander des mesures de protection plus contraignantes (demande d'asile en particulier).

Les personnes venant d'Ukraine bénéficient d'une protection temporaire leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français de 6 mois, renouvelable jusqu'à 3 ans, mais qui peut cesser si le conflit prend fin.

La question se pose donc de savoir si l'AFCM leur propose des cours au même titre qu'aux autres migrants, desquels nous exigeons jusqu'à présent une preuve de leur volonté de s'installer durablement en France par la présentation d'un titre de séjour qui va dans ce sens.

Notre action, soutenue par nos financeurs, vise habituellement la notion « d'intégration » grâce à l'apprentissage du français ; pour ces migrants ukrainiens, leur statut comme leurs projections dans le temps, ne semblent pas tendre vers cet objectif.

Doit-on donc créer des groupes uniquement composés de ces quelques Ukrainiens avec pour but de leur apprendre le plus rapidement possible les bases essentielles leur permettant de se débrouiller au plus tôt dans leur vie en France ?

S'agirait-il de groupes créés juste pour eux, ou de groupes dans lesquels seraient insérés également ceux qui sont déjà sur liste d'attente notamment des Afghans ?

Ou doit-on les intégrer dans des groupes déjà existants pour les quelques semaines restantes afin d'accéder plus rapidement à la pratique du français, sachant qu'ils seraient exonérés des conditions habituelles exigées aux autres migrants ?

Pour les accueillir en constituant de nouveaux groupes il reste quelques salles libres à Joué, au Sanitas et à La Riche mais encore faudrait-il trouver de nouveaux formateurs.

L'AFCM existe pour favoriser l'insertion de toutes les personnes issues de l'immigration, en organisant des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, visant leur autonomie et leur intégration sociale, et cela va de soi, sans distinction d'origine, de race et de religion.

Autant de réflexions partagées et de questions restées pour le moment sans réponse, mais qui ont engendré un débat riche et animé.

La séance est levée à midi avec le rappel de la prochaine réunion au centre de vie du Sanitas ...

... **vendredi 20 mai de 9h30 à 12H**